

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tout au long de l'été, les deux sites de la bibliothèque municipale continuent de vous accueillir, selon les horaires suivants :

à Site de Nieul sur l'Autise :
le mercredi de 16h à 18h
le samedi de 10h à 12h

à Site de Oulmes :
le lundi de 16h30 à 18h30
le samedi de 10h à 12h



Les gestes barrières et le port du masque restent obligatoires.

ANTENNE ORANGE

Selon les informations en notre possession, l'antenne Orange installée sur le site de Nieul sur l'Autise devrait être mise en service d'ici trois mois.
Concernant l'antenne prévue sur le site de Oulmes, les travaux d'installation ne sont pas terminés à ce jour.

DATES À RETENIR

Les PARLOTTES du MOULIN
septième édition - soirée musicale - concert - spectacles - conférences avec l'Association Les Gens du Moulin

Maison de la Meunerie
DEPUIS 1728

LODIE DUO CHANSONS
JULIE DUFILS CONTE ACCORDEON - BARBE A PAPIER
KOUIMI, COMMISS DU MEUNIER.

RIVES-D'AUTISE MARDI 4 AOÛT 8 H 15
www.maisondelameunerie-vendee.fr
T053 : 02 51 52 47 43

Vente d'articles différents articles
A l'effigie de l'association

Théo Contr'Atax

08.08.20 et 12.09.20
De 9h00 à 13h00
Place du Forail

Le plein de Super #5
AOUT 2020 www.cc-pse.com

MAR. 11 SINGHMONT EMBARCADERE
MER. 12 LAIRE DE LOISIRS
JEU. 13 MALE LE PORT
VEN. 14 RIVES-D'AUTISE MAISON de MEUNERIE

festival itinérant de courts-métrages

Marche gourmande animée
Samedi
29 Août 2020

Nieul sur l'Autise

Inscription obligatoire et avec règlement avant le 22 août

Renseignements :
BORNI Lionel 09.67.47.85.24
CROISSIER Laurence 06.79.80.05.84 06.74.92.33.42

Facebook : BCNOIC

FERMES en SCENE
Festival de théâtre itinérant, en milieu rural
Vendredi 4 septembre 2020
à Rives-d'Autise

19 h Dîner assis
20 h 30 Magie avec Bertrand Jonglez

21 h 30 Théâtre
de et avec Patrick Cosnet

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, des modifications peuvent être apportées

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 3 au 23 août 2020, la **mairie annexe de Oulmes** sera ouverte au public uniquement les mardis et jeudis de 9h00 à 12h30. A compter du 24 août, elle retrouvera ses horaires habituels d'ouverture.

#TousMobilises

Coronavirus COVID-19

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre



Commune de RIVES-D'AUTISE

Nieul-sur-l'Autise et Oulmes

FLASH D'INFORMATION

JUILLET 2020

N° 9



Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise
3 rue Aliénor d'Aquitaine
Tél : 02.51.52.40.12
mairie@rives-autise.fr

Du lundi au vendredi
de 14h00 à 17h30

Mairie annexe de Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.52.40.59
accueil-oulmes@rives-autise.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h30



Agence postale de Nieul-sur-l'Autise
3 place du Forail
Tél : 02.51.52.19.35
Du lundi au vendredi
de 14h00 à 16h15
Samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale de Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.00.36.40
Mardi, mercredi,
vendredi, samedi
de 8h15 à 12h00



Permanence des élus

Michel BOSSARD, Maire
Sur rendez-vous
Tél : 02.51.52.40.12

Les maires délégués et les adjoints
Lors de leurs permanences ou sur rendez-vous
Renseignements en mairie

NOUVEAU

En cette période estivale, de nouveaux commerçants et artisans ont débuté leurs activités à Rive-d'Autise :

L'auberge de Nieul sur l'Autise rouvre ses portes : de nouveaux gérants, relooking, une nouvelle carte... un nouveau nom : **L'Auberge des Artistes**.
Véronique et Laurent LIMOGES sont heureux de vous accueillir pour un moment convivial autour d'un café, d'un verre, d'une assiette, pour tenter votre chance à la FDJ, ... L'auberge est ouverte du mardi au dimanche. Suivez leur actualité sur Facebook : @laubergedesartistes85



La Rôtisserie



Marchés
Banquets
Mariages
Repas de famille
Séminaires
Associations
Conférences, Réunions

fb.me/larotisserie.fr

La Rôtisserie s'installe tous les vendredis soirs de 15h à 21h sur la place André Faucher à Oulmes. Un poulet rôti, des travers de porc,... rien de tel pour bien commencer le week-end !
Rendez-vous sur place ou contactez la rôtisserie au 06.49.54.49.89. Suivez son actualité sur Facebook : @larotisserie.fr

Rocher'o paysage propose ses services pour la création paysagère (allées, terrasses, cours, massifs, gazon, bassins), l'entretien de vos espaces verts, l'installation de clôtures et portails, ...
Landry GRIMAUD est à votre écoute pour toute question et demande de renseignement. Vous pouvez également suivre son actualité sur Facebook : @Rocher'o Paysage



SANTE

Le Docteur FLOQUET exerçant sur la commune de Rives-d'Autise depuis plusieurs mois en tant que médecin assistant a validé sa thèse et est médecin titulaire, installé sur notre commune.

Les consultations s'effectuent toujours au cabinet situé place du forail. Pour prendre rendez-vous :
Téléphonez au 02.51.00.15.77
Rendez vous sur doctolib.fr



Le cabinet de pédicure-podologue de Madame FLAMME sera transféré à la maison médicale située 4 rue du moulin, à compter du mois de Septembre 2020. Elle vous reçoit toujours sur rendez-vous :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sauf mercredi 20h00
Et le samedi de 8h30 à 13h00
Prenez rendez-vous au 06.58.73.28.65 ou au 09.88.77.42.97 ou rendez-vous sur doctolib.fr

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux dès à présent sur le site internet de la commune :
www.rives-autise.fr

GESTES CITOYENS

Entretien espaces privés

En ces beaux jours, nous vous proposons quelques gestes à adopter dans les espaces privés, qui relèvent du devoir de chacun pour le bien de tous :

- Tailler les arbres et les buissons en alignement avec la clôture
- Balayer périodiquement devant son habitation
- Ne pas laisser ses poubelles toute la journée sur le trottoir

En effet, si chacun opte pour ces gestes citoyens, notre commune en sera d'autant plus agréable à vivre et sécurisée. Les services techniques ont à charge l'entretien des espaces publics.

Pour rappel, il est interdit de brûler les déchets résultant de l'entretien de votre jardin : les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de la taille des haies et des arbustes, du débroussaillage, les herbes tondues, les mauvaises herbes. Pour vous débarrasser de ces déchets verts, des solutions alternatives existent. Vous avez la possibilité de les broyer ou de les déposer en déchetterie.

Nuisances sonores

Il est rappelé que l'utilisation des engins à moteur tel que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses,... est tolérée de 8h00 à 20h00 les jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi ainsi que de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

Circulation routière



De plus en plus, les élus de la commune sont interpellés vis-à-vis des incivilités que les habitants constatent tous les jours sur les routes et les rues de notre commune. Ces « manquements aux règles établies » peuvent être simplement gênants, mais aussi très dangereux. Il est de la responsabilité de chacun de veiller à respecter des règles de base qui permettent de bien vivre dans notre commune au jour le jour. Nous comptons sur vous pour que Rives-d'Autise reste une commune où il fait bon vivre, où chacun se sent respecté et en sécurité.



POUR VOS PROJETS

La commune Rives-d'Autise adhère au CAUE de la Vendée (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) et à la Fondation du patrimoine Pays de la Loire.

Ces organismes sont là pour vous accompagner dans vos projets de construction, de réhabilitation, de rénovation. Ils ont vocation à alimenter votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. Ils ne font pas de plans et leurs conseils sont gratuits.

Pour plus de renseignements, adressez-vous en mairie ou directement auprès de ces organismes.

Vendée
caue

Maison du Tourisme et de l'Architecture,
45, boulevard des États-Unis
CS 40 685
85017 LA ROCHE SUR YON cedex
02 51 37 44 95

Fondation du patrimoine
Délégation départementale
110 rue de Frémur – BP 60412
49004 ANGERS Cedex 1
02 41 39 48 98

FONDATION

DU
PATRIMOINE



Votre habitation ou projet d'habitation se situe dans le périmètre des Petites Cités de Caractère. Vous pouvez bénéficier de l'assistance architecturale gratuite pour tous conseils sur vos travaux de restauration de façade, toitures, murs de clôture,... Cette consultation est primordiale avant de débuter les travaux afin de faire correspondre vos projets avec la charte des Petites Cités de Caractère. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour plus d'informations.

POINT COVID

Depuis mi-juin, les aires de jeux sont réouvertes pour le bonheur des petits et des grands. Nos commerçants ont repris leur rythme d'ouverture habituel.

Tout reprend petit à petit mais restons vigilant et respectons les gestes barrières.

Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, le port du masque grand public est rendu obligatoire dans tous les lieux clos, en complément des gestes barrières, à compter du 20 juillet.



BAIGNADE DANS L'AUTISE

En cette période estivale, il est important de rappeler que la baignade, dans les canaux et les rivières, est strictement interdite pour des raisons de sécurité.

Ces eaux sont dédiés à la faune sauvage et la profondeur des canaux et rivières reste limitée.

Soyez vigilant ! Ne vous baignez pas dans l'Autise !



SITE INTERNET

Depuis plusieurs mois vous l'attendiez, il est arrivé... Le site internet de la commune Rives-d'Autise est en ligne. N'hésitez pas à le consulter, le partager et nous faire part de vos remarques :

www.rives-autise.fr

Vous pouvez également continuer à suivre la page Facebook de la commune : @Rivesdautise

Elle vous permet d'avoir accès aux informations communales et aux événements qui ont lieu près de chez vous, pour les promouvoir et les partager !

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, un seul bulletin municipal sera édité cette année, pour le mois de Décembre 2020.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE

Le 16 Juillet 2020, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise s'est réuni pour élire son président et ses vices-présidents, comme suit :

- Président : Michel BOSSARD, Maire de Rives-d'Autise
- 1er Vice-président, Stéphane GUILLON, Maire de Bouillé-Courdault
- 2ème Vice-président, Daniel DAVID, Maire de Benet
- 3ème Vice-président, Christian HENRIET, Maire de Saint-Pierre-le-Vieux
- 4ème Vice-président, Bernard BORDET, Maire de Le Mazeau
- 5ème Vice-présidente, Annie RINEAU, Maire de Maillezaïs
- 6ème Vice-président, David CARTRON, 1er adjoint de Saint-Hilaire-des-Loges
- 7ème Vice-président, Denis LA MACHE, Maire de Saint-Sigismond
- 8ème Vice-président, Joël CHOLLET, adjoint de Benet
- 9ème Vice-président, Adeline POUPLIN, Maire de Liez
- 10ème Vice-président, Claudy RENAULT, Maire de Xanton-Chassenon

